

ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE (ouest)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS TENUE LE 25 août 2016

1. Mot de bienvenue de la présidente :

Madame Caron souhaite la bienvenue aux parents.

2. Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est proposé par Katherie Rochette et adopté à l'unanimité.

3. Le Conseil d'établissement :

Mme Caron explique aux parents le rôle et l'importance du CÉ.
Mme Caron explique la procédure des élections

3.1 Élections :

Les candidats dont le mandat se termine sont:

Marie-France Caron
Jean-Marie Vilain
Mylène Pirola
Corinne Neirinck
Katherine Labelle
Marie-Yannick Boudreau

Le nombre de représentants à élire est donc de 6.

Les personnes intéressées sont invitées à faire connaître leur intention et dire à l'assemblée les raisons qui les motivent.

Les personnes suivantes se proposent :

- Francis Faucher
- Katherie Rochette
- Lydia Tabard
- Carlo Bevacqua
- Wael Nayeha
- Corinne Benolaut
- Carolina Contreras
- Marie-France caron
- Edith Talbot
- Arun Venkajesan

Les personnes élus comme représentant au Conseil d'établissement sont :

- Marie-France Caron
- Caroline Contreras
- Francis Faucher
- Edith Talbot
- Corinne Benolaut
- Arun Venkajesan

Organisme de participation des parents (OPP) :

La présidente de l'OPP, madame Caron présente les activités dans lesquelles l'OPP s'est impliqué durant l'année scolaire 2015-2016.

Les personnes qui souhaitent faire partie de l'OPP sont invités à donner leur nom et adresse courriel.

4. Tirage de bons de 10\$:

Madame Test procède au tirage (parmi les parents présents) de 10 bons de 10\$ échangeable contre des déboursés scolaires.

5. Élection au Comité de parents de la Commission scolaire:

Marie-France caron sera le membre représentant au CRPRO.

6. Clôture de l'assemblée :

La levée de l'assemblée s'est effectuée à 20H15

Le secrétaire,

Emmanuelle Laberge